

# Projet d'école du Lycée Montaigne 2013-2016

## Axes et objectifs

### Les Axes :

#### **Axe 1 : La mise en place d'une politique novatrice de l'enseignement des langues**

Objectif de l'axe : Le développement d'une éducation plurilingue est une des raisons qui motive le choix des parents pour la scolarisation de leurs enfants au Lycée Montaigne. L'apprentissage de 3 langues : français, arabe et anglais est instauré dès la première année de maternelle.

La mission de l'établissement trouve son expression dans les valeurs et dans la devise « *Deux cultures, trois langues* » de la Mission laïque française à laquelle le Lycée Montaigne est affilié. Le projet d'école s'inspire également du référentiel MLF/OSUI (circulaire concernant la politique des langues) et sur la circulaire n°002177 de l'AEFE de septembre 2011 concernant sa politique des langues : « *pour une éducation plurilingue* ».

Nous mettons en œuvre un enseignement novateur dans le domaine des langues prenant en compte le plurilinguisme des enfants scolarisés et développons un « pont » entre les langues.

#### **Axe 2 : Le développement de l'ouverture culturelle vers le pays d'accueil**

Objectif de l'axe : Le Lycée Montaigne est un établissement libanais, un carrefour de cultures et de langues. Les programmes français sont totalement dispensés dans le cadre des méthodes d'enseignement préconisées par le ministère français de l'Éducation Nationale. Ancré dans le contexte local, le lycée est un partenaire à part entière du paysage éducatif libanais ; à ce titre, il prépare les élèves libanais à vivre et appréhender leur citoyenneté grâce à une parfaite connaissance de leur pays natal et il aide les élèves français et étrangers à mieux comprendre et à s'adapter dans leur environnement local.

Le Lycée Montaigne, lieu d'enseignement, est également un espace où les élèves bénéficient des conditions propices qui les rendent aptes à s'épanouir, découvrir, apprendre les valeurs du « vivre-ensemble » et de l'idéal républicain.

Une attention particulière est portée aux thématiques concernant l'interculturel et l'appropriation des cultures libanaise, française et d'autres cultures du monde.

#### **Axe 3 : La réussite de tous les élèves**

Objectif de l'axe : Cet établissement parie sur l'éducabilité de tous les élèves qui lui sont confiés et rejette tout déterminisme.

La mission du Lycée Montaigne stipule clairement que « *l'accompagnement vers la réussite constitue une priorité* ». Toutes les pistes possibles sont donc explorées qui permettent la

réalisation des vœux de ses fondateurs. Cette confiance en l'éducabilité de tous les élèves et en leur réussite, anime l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Mettre en œuvre et explorer toutes les pistes qui favorisent la valorisation de toutes les intelligences propres à amener tous les élèves à réussir leur scolarité est l'objectif premier de cet établissement.

#### **Axe 4 : L'organisation et le pilotage de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques**

Objectif de l'axe : L'accueil du handicap et de tout élève à besoin spécifique a été assuré dès la phase de construction et de l'ouverture du Lycée Montaigne.

Conformément à la mission de l'établissement «refus de tout déterminisme et confiance en l'éducabilité de toute personne humaine» et à sa mission déclarée « *nous nous ouvrons à toutes les diversités dans toutes leurs formes, sans aucune discrimination et nous œuvrons à rendre notre établissement prêt et disponible à l'accueil du handicap*», l'accueil de toute forme de handicap est possible.

L'organisation pragmatique de cet accueil et son pilotage par un projet constituent nos priorités.

#### **Axe 5 : L'organisation et l'optimisation du fonctionnement de l'équipe pédagogique**

Objectif de l'axe : Le Lycée Montaigne bénéficie d'une équipe jeune et motivée, totalement engagée dans le développement de l'établissement. Cette équipe, constituée de divers talents, est un des points forts de l'attractivité de l'institution.

Selon les termes définis dans la mission de l'établissement, l'accent a été mis sur « *l'importance de recruter des personnes qui portent les mêmes valeurs de l'idéal républicain auxquelles adhère l'établissement* » en ajoutant : « *nous veillons à ce que le Lycée Montaigne soit pour l'ensemble de son personnel un espace-temps de développement, une source d'épanouissement et d'affirmation de valeurs* ».

Fédérer tous les efforts et contribuer au développement des compétences du personnel enseignant et non enseignant.

### **Les objectifs :**

**Axe 1 : La mise en place d'une politique novatrice de l'enseignement des langues**

- Objectif 1 : en garantissant la sécurité linguistique et psychoaffective des élèves en maternelle.
- Objectif 2 : en assurant l'égalité des langues.

***Axe 2 : Le développement de l'ouverture culturelle vers le pays d'accueil***

- Objectif 1 : en harmonisant nos progressions inspirées directement du programme français avec certains points du programme libanais.
- Objectif 2 : en assurant des formations pour les personnels recrutés français portant sur la compréhension et l'appropriation de la culture locale.
- Objectif 3 : en construisant des partenariats avec des institutions éducatives, culturelles, sociales, locales.

***Axe 3 : La réussite de tous les élèves***

- Objectif 1 : par la maîtrise des fondamentaux du socle commun des connaissances et des compétences.
- Objectif 2 : en balisant un parcours ponctué de repères clairs de la maternelle à la fin de l'école primaire.
- Objectif 3 : en permettant l'individualisation des parcours.
- Objectif 4 : en favorisant l'enseignement des sciences et de la démarche expérimentale dans toutes les classes du primaire.

***Axe 4 : L'organisation et le pilotage de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques***

- Objectif 1 : en concevant et rédigeant un projet clair concernant le dispositif de scolarisation des enfants porteurs de handicap à l'école primaire du Lycée Montaigne et la formation du personnel impliqué.
- Objectif 2 : en personnalisant les parcours.

***Axe 5 : L'organisation et l'optimisation du fonctionnement de l'équipe pédagogique***

- Objectif 1 : en garantissant l'appropriation du socle commun par tout le personnel.
- Objectif 2 : en assurant les formations linguistiques nécessaires
- Objectif 3 : en mettant en place des enseignements en binômes et des classes fonctionnant en doublettes.